


GERER LE TEMPS DE TRAVAIL ET CHOISIR LE CONTRAT ADAPTE – CCN SPORT



ORGANISATEUR(S) : COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF 56

THÈME : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Perfectionnement Payant* 7H00 Présentielle

* Formation payante : Financement OPCO possible

140 € la journée

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

Sans pré requis

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Etre dirigeant d'une association employeuses implique de connaître environnement spécifique. La relation salariale est basée sur la subordination du salarié par rapport à l'employeur. Cela induit une vigilance accrue quant à l'application de la réglementation, à la gestion du temps de travail et au choix du contrat. Un contrat adapté à la situation, un temps de travail bien évalué et bien géré sont les gages d'une relation sereine.

DATE(S) DE LA FORMATION

18 novembre 2022
9h00 - 17h00

LIEU DE LA FORMATION

8 impasse Surcouf
Immeuble Les Cardinaux
56450 THEIX NOYALO

POUR S'INSCRIRE

- 02 97 63 48 15
- formation.morbihan@franceolympique.com
- <https://www.formations-benevoles.bzh/for...>

STRUCTURE FORMATRICE

- COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE SPORTIF 56
- Voir la présentation de cette structure